

# JOURNAL DE SAINT-QUENTIN ET DE L'AISNE

## ABONNEMENTS

Saint-Quentin ..... 18 fr. 9 fr.  
Aisne et départements limitrophes ..... 20 » 10 »  
Les autres départements et l'étranger (le port en sus).

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET IMPRIMERIE  
2, Place Saint-Quentin, à Saint-Quentin.  
Adresser tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction au Directeur-Gérant.

Le JOURNAL DE SAINT-QUENTIN paraît tous les soirs

TELEPHONE  
0.27

L'Agence Havas, 5, Place de la Bourse, à Paris, est seule chargée de recevoir les annonces extra-locales pour le journal.

## INSERTIONS

| Abonnements  | la ligne | Première | Suivantes |
|--------------|----------|----------|-----------|
| Reclames     | 0.30     | 0.25     | 0.20      |
| Reclames     | 0.40     | 0.30     | 0.25      |
| Faits divers | 0.60     | 0.45     | 0.35      |

## CONDITIONS

Abonnements : Tout abonnement qu'on laisse renouveler est exigible en entier. Les abonnements se paient d'avance. Une traite, dont le coût est de 60 centimes, est faite sur l'abonnement en retard. Annonces : Il n'est pas fait d'annonces au-dessous d'un franc. Réclame en chronique locale, 1 fr. la ligne.

## La vie chère

Saint-Quentin, le 25 octobre 1911.

M. Félix Roussel, l'actif président du Conseil municipal de Paris, a ouvert une enquête auprès du commerce de l'alimentation sur la question de la vie chère.

Trente-cinq présidents de fédérations, de chambres syndicales ont fait connaître leurs réponses aux trois questions qui leur avaient été posées :

1° Quelle hausse doit-on prévoir pour cet hiver sur les denrées de toute nature ?  
2° Peut-on, et par quel moyen, atteindre certaines régions éloignées non touchées encore par le marché de Paris ?

3° Quelles autres mesures pourraient en outre être prises pour atténuer dans la mesure du possible la hausse dont auront à souffrir les Parisiens ?

Les réponses ne sont pas évidemment applicables à Saint-Quentin dans leur intégralité. Cependant, comme les raisons de la cherté de la vie sont les mêmes à Saint-Quentin qu'à Paris, il y aura beaucoup à prendre dans les résultats de l'enquête et nos municipaux feraient bien de les méditer.

Voici un bref aperçu des avis formulés dans chaque branche de l'alimentation :

**BEURRES, ŒUFS, LAIT, FROMAGES.** — Les réponses de certaines Chambres syndicales, comme celle des « beurres et œufs en gros », sont conçues en termes vagues : la hausse sera importante, sans qu'on puisse la chiffrer approximativement ; il ne faut guère compter sur les apports de régions jusqu'ici inexploitées par Paris, et qui ont ailleurs leurs débouchés ; mais les Parisiens peuvent compter que les Chambres syndicales veilleront à la sincérité des cours et sauront réprimer les abus s'il s'en produit.

D'autres ont répondu plus nettement et estiment que le lait sera vendu au minimum 35 centimes le litre, le beurre 4 francs le kilo, les œufs 1 fr. 50 la douzaine. Il faut noter d'ailleurs que ces prix sont déjà sensiblement dépassés. La Chambre syndicale des marchands de Paris et des départements croit qu'il serait possible d'atteindre, si les tarifs de transport étaient abaissés, les régions de l'Aisne notamment, de la Thiérache, de l'Eure, du Calvados, etc.

Toutes sont d'accord pour affirmer qu'on ne conjurera la crise que par l'abaissement momentané des droits de douane et par un service de transport sinon plus économique, du moins plus rapide et plus exact.

**BOUCHERIE.** — Le syndicat de la boucherie en gros est optimiste. Le prix de la viande a baissé de mai à août ; les animaux arrivent en quantités normales, l'éleveur qui peut encore les nourrir ne s'en débarrassant pas hâtivement. Donc la hausse est improbable, et il n'est besoin de prendre aucune mesure spéciale.

Le syndicat des mandataires manifeste quelques craintes, et il demande que soit interdite l'exportation du bœuf, tandis qu'au contraire on favorisera l'importation par la diminution des droits de douane. On devra aussi accorder la « reconnaissance à la sortie » pour les viandes consommées hors Paris. Enfin il faudra accélérer les transports, tout en en diminuant le prix.

Le syndicat de la boucherie de Paris prévoit, lui, une hausse certaine sur le bœuf dès le mois de janvier. On reverra les prix de 2 fr. 10 le kilo. De même le veau restera à un cours élevé et le mouton atteindra au printemps des prix « fantastiques ». Les remèdes ? Réduction des tarifs de transport, accélération de la marche des trains, diminution des droits de douane.

**BOULANGERIE.** — Aucune hausse n'est prévue pour cet hiver sur le prix du pain.

**CHARCUTERIE.** — La Chambre syndicale ne s'attend pas à la hausse avant fin janvier. Actuellement elle constate au contraire une baisse sensible provenant des ventes nombreuses d'animaux qu'on ne peut nourrir parce que la pomme de terre fait défaut. C'est lorsque toutes les ventes auront été faites, vers janvier-février, que le porc deviendra rare et que son prix augmentera. La Chambre syndicale désirerait vivement qu'on pût enrayer le départ à l'étranger du troupeau français, ceci comme moyen immédiat ; mais c'est encore et toujours dans la révision des tarifs de transport et dans un service plus rapide et mieux organisé qu'elle voit le remède principal à la crise.

**ÉPICERIE.** — Il est à craindre, dit le Syndicat de l'épicerie française, que le public ne paye très cher le sucre cet hiver, en raison de la sécheresse d'abord, mais aussi parce que la spéculation influe énormément sur les cours.

Le syndicat réclame l'abaissement du tarif douanier, ce qui est une naïveté, pour ne pas dire une ignorance. On trouvera dans le corps du journal les causes de la cherté certaine du sucre en France aussi bien que dans toute l'Europe.

**FRUITS, PRIMEURS.** — Rien à redouter en ce qui concerne les fruits. Par contre les gros légumes : choux, choux-fleurs, pommes de terre, salades, qui ont beaucoup

souffert de la sécheresse, augmenteront de prix. L'augmentation ira de 50 à 100 0/0. La plupart des syndicats demandent qu'en abaissant les prix de transport qui grèvent lourdement ces denrées, on facilite les apports de régions éloignées. La Ville devrait également réduire le droit « d'abri » qu'elle fait payer aux Halles pour les légumes.

**POISSON.** — Le poisson est une des rares denrées dont le prix n'ait progressé que d'environ 10 0/0 depuis dix ans. Et on ne prévoit pas de hausse sensible pour cet hiver. Mais justement parce que la viande et les légumes seront chers, le syndicat des mandataires insiste pour qu'on favorise la consommation du poisson à Paris.

Les statistiques montrent qu'un Parisien consomme journellement 400 grammes de pain, 250 de légumes verts, 213 de lait, 205 de viande, 100 de pommes de terre et 33 seulement de poisson. Or, le poisson a une valeur alimentaire supérieure dans bien des cas à la viande, même à la viande de bœuf. C'est une nourriture saine, qu'on peut mettre à la disposition de tout le monde, et dont l'adoption générale aidera à conjurer les effets désastreux de la vie chère. Mais encore faut-il que le poisson soit vendu à un prix abordable. Pour cela il faut obtenir que les retards à la livraison, qui dépassent parfois plusieurs heures, cessent complètement ; qu'on avertisse la population lorsque se produisent de gros arrivages de poissons de certaines catégories ; qu'on abaisse, ne fût-ce que provisoirement, les droits d'entrée à Paris et les frais de transport ; certains enfin demandent la création d'un frigorifique aux Halles centrales.

**TRIPERIE, ABATS, VOLAILLE.** — Les divers syndicats ne prévoient que peu ou pas de hausse pour cet hiver.

Voilà, très résumées, les réponses des Chambres syndicales. Elles sont, ainsi que l'observe M. Millon, président du comité de l'alimentation parisienne, unanimes sur certains points : meilleure organisation des transports, révision des conditions d'entrée à l'écure de la Ville, abaissement ou application moins rigoureuse des tarifs douaniers. Pour sa part, M. Millon insiste sur la nécessité d'admettre dans Paris des viandes frigorifiées.

J. S.-Q.

## Les événements du jour

### L'explosion de la « Liberté »

#### L'ENQUÊTE

Nous avons dit hier un mot du rapport de la commission nommée par le vice-amiral Bellue, commandant la 2<sup>e</sup> escadre, pour rechercher les causes de l'explosion de la « Liberté ».

Voici un extrait du rapport qui marque, d'après les renseignements fournis par 26 bâtiments sur rade, les étapes du sinistre :

Les divers comptes rendus ont accusé souvent de notables différences d'heure dans le développement d'un même phénomène, la plupart des témoins ne pouvant fournir à ce sujet que des indications vagues, ou reconstituant de mémoire l'intervalle de temps écoulé depuis une observation antérieure.

Après les rectifications nécessaires, on note les faits suivants :

A 5 heures 31, la « République », la « Edgar-Quinet », la « Léon-Gambetta », la « Marcelline » et la « Charlemagne » observent une première bouffée de fumée sortant par l'embrasure de la casemate tribord avant, et quelques secondes plus tard, un jet de flammes que d'autres suivront à de courts intervalles.

Presque aussitôt, des hommes se jettent à la mer en assez grand nombre.

La première apparition de flammes et de fumée dans les sabords avoisinant la casemate de bâbord est constatée par la « République », la « Jauréguiberry », la « Vérité », la « Jules-Michelet », la « Gaulois », le « Carnot », entre 5 heures 31 et 5 heures 32. On a déjà compté deux ou trois séries de détonations.

Quelques secondes plus tard, tous ceux des bâtiments sur rade dont l'attention est éveillée, et c'est la presque totalité, voient s'embraser tout à coup les passerelles et la mâture.

De longues flammes très claires ont jailli des hunes et du mâit de misaine.

Elles révèlent la combustion des poudres de la soute de 65 et 47.

L'énorme flamme n'a duré qu'un instant ; mais elle a sur son passage allumé quelques incendies. A travers la fumée devenue moins épaisse, des flammes rougeâtres persistent, bientôt peu nourries, achevant de consumer de menus objets.

Ceux qui montent à ce moment-là sur le pont ont l'impression d'un foyer qui s'éteint, d'un incendie dont on est maître.

Des embarcations rallient où s'était réfugiée une partie de l'équipage ; des hommes qui s'éloignaient à la nage reviennent à bord.

L'inquiétude diminuerait peut-être, si même chez les témoins de la première heure, si le signal qui demande de « prompts secours » (367-222) n'était là, toujours battant, disant la situation grave.

Dix minutes s'écoulent, et sans qu'aucune manifestation nouvelle ait fait pressentir l'approche du désastre, à 5 heures 53 la « Liberté » saute.

Somme toute, c'est le mystère.

M. Delcassé, parlant pour Toulon, proclamait qu'on saurait tout : on ne sait rien.

## Nouvelles Locales

**LE CALENDRIER.** — Jeudi 26 octobre 1911. 29<sup>e</sup> jour de l'année. — Saint Evariste. Lever du soleil 6 h. 37. — Coucher, 4 h. 50 soir. Lever de la lune 11 h. 29 matin. — Coucher 6 h. 48 soir.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE.** — A. Nages (Saint-Quentin).

Mercredi 25 octobre 1911

Pluie relevée à midi. — Hauteur en millimètres 4.00 ; Volume d'eau par hectare (en m. c.) 40.00.

**Baromètre, à zéro et au niveau de la mer :** A 8 heures du soir (la veille) 755.0 ; A 8 heures du matin (le jour même) 746.9 ; A midi (le jour même) 747.0.

**Thermomètre :** Minima 11.0 ; Maxima 14.0.

**Direction dominante du vent :** Sud-Ouest.

Aujourd'hui MERCREDI :

— A 8 heures 30, à la Vigilante, 79, rue de Cambrai, séance de gymnastique.

— A 8 heures 30, au Cirque, Cirque des Nouveautés.

— A 8 heures 45, au Cinéma Music Hall Camby, représentation.

— A 8 heures 45, au Ciné Mondain, représentation.

Demain JEUDI :

— A 3 heures, à l'Omnia, cinématographe.

— A 3 heures, au Cirque, Cirque des Nouveautés.

— A 3 heures, au Cinéma Music Hall Camby, représentation.

— A 4 heures, à la Sous-Préfecture, réunion de la commission sanitaire.

— A 8 heures, à la Vigilante, 79, rue de Cambrai, séance de gymnastique, section de fillettes.

— A 8 heures 30, au Théâtre, « Le Voile du Bonheur » de M. Georges Clémenceau ; « Un Soir » de M. Gabriel Trarieux. Tournée Baret.

— A 8 heures 30, au Cirque, Cirque des Nouveautés.

— A 8 heures 45, au Cinéma Music Hall Camby, représentation.

— A 8 heures 45, au Ciné Mondain, représentation.

**CEREMONIES RELIGIEUSES**

Demain JEUDI :

— A 7 h. 45, messe de communion générale dans le chœur.

— A 9 h. 3/4, réception au grand portail de NN. SS. les évêques.

Office pontifical par Monseigneur Monnier, évêque de Troyes.

Chant des Laudes à la suite de la messe.

A 3 heures, vêpres pontificales, sermon par le R. P. Odon, missionnaire apostolique.

Credo solennel. Procession avec le Chef de Saint Quentin.

Illuminations. Salut solennel.

Pendant la matinée, vénération des reliques du Martyr, à la Chapelle du Sacré-Cœur.

Programme des morceaux d'orgue qui seront exécutés par M. Beyer, organiste du grand orgue, le jeudi 26 octobre 1911.

A la Messe :

Entrée : Final de la Grande Pièce Symphonique. — César Franck.

Offertoire : Final en mi bémol. — Alex. Guilmant.

Sortie : Final en si bémol. — César Franck.

Aux Vêpres :

Entrée : Fantaisie en sol mineur. — J. S. Bach.

Sortie : Grand chœur, alla Haendel. — Alex. Guilmant.

### A la F. R. R. R. S. D. A.

La Fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste du département de l'Aisne vient de lancer la convocation suivante :

Citoyen,

La Fédération républicaine, radicale et radicale-socialiste du département de l'Aisne a décidé de réunir en un Congrès, à Laon, les élus républicains du département : députés, conseillers généraux et d'arrondissement, maires, adjoints, conseillers municipaux, représentants de la Presse et délégués des Comités.

Vous êtes instamment priés d'assister à cette réunion.

Le Congrès se tiendra le dimanche 29 octobre 1911, à midi et demi précis, en la salle de l'Agence (près de la gare de Laon).

Il aura pour but de désigner les candidats du Parti aux élections sénatoriales prochaines et de discuter et établir le programme qui devra être défendu et soutenu par ceux-ci au cours de la période électorale.

Le scrutin pour la désignation des candidats commencera à 2 heures 1/2 pour permettre aux congressistes des communes éloignées de reprendre leur train.

Cette lettre de convocation est personnelle. Elle sera exigée à l'entrée de la salle du Congrès et servira de carte électorale au cours de la réunion.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette assemblée et, dans l'espoir que vous vous ferez un devoir d'y assister, nous vous présentons, citoyen, l'expression de notre salut républicain.

Signé :

Magnusd' Ceccaldi, Coussens, Hauet et Gaudin, députés ; Gallas, conseiller général ; présidents d'honneur de la Fédération départementale ; Pouillard, président de la Fédération départementale.

C'est donc dimanche prochain que seront désignés les candidats radicaux-socialistes aux élections sénatoriales de janvier prochain.

Il y a parmi les futurs congressistes deux rivaux. Celui des amis de M. Magnaudé

qui voudraient assurer une retraite à leur député sur les crédits du Sénat, dont le député de Soissons a si souvent demandé la suppression mais voté l'augmentation.

Les autres désireraient, au contraire, sacrifier M. Magnaudé et former une liste de courtiers électoraux capables d'amener des voix, mais n'offusquant pas par leur personnalité tranchée : quelques cantonniers dont le grand mérite est de n'avoir pas de capacité particulière.

Dans tout le parti blocard de l'Aisne on n'arriverait évidemment pas à former une liste de la valeur de nos sénateurs sortants ; c'est pourquoi il n'y a que l'incapacité à leur opposer. C'est une tactique.

### M. TOUSSAINT Chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons dit hier que M. Toussaint, secrétaire de la sous-préfecture de Vervins, était nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Toussaint est âgé de soixante-treize ans. Il est le doyen des secrétaires de préfecture de France. Il occupe ses fonctions depuis cinquante-sept ans sans interruption.

Notons d'ailleurs ce détail curieux que la sous-préfecture de Vervins, depuis sa création, c'est-à-dire depuis 1801, n'a eu que deux secrétaires généraux.

Le « Démocrate verinois » donne les détails suivants sur le nouveau chevalier :

Né le 28 mars 1833, à Plombin, M. Toussaint entra à la sous-préfecture de Vervins comme employé en 1851 ; nommé secrétaire en 1867, M. Toussaint a rempli sans interruption jusqu'à ce jour ces délicates fonctions. Pendant l'année terrible, M. Toussaint resta à son poste, et peut-être ne sait-on pas avec quel tact, quel patriotisme éclairé cet homme modeste servit la patrie.

La conduite du secrétaire de la sous-préfecture pendant la guerre, fut si belle qu'elle seule elle justifiait la distinction qui vient de lui être accordée. Peu de personnes connaissent cette page d'histoire qui honore à jamais l'homme qui l'a écrite : sa modestie l'empêchant de la faire connaître, nous allons essayer de la raconter.

Metz venait de capituler, un corps d'armée allemand rendu libre par cette capitulation, se dirigeait, croyait-on, à marches forcées sur Orléans, mais on ne possédait aucune indication sur les intentions de l'ennemi, on savait seulement que l'armée allemande se trouvait cantonnée à Rozoy et dans les environs. Il fallait trouver un homme de confiance pour renseigner le gouvernement. M. Toussaint accepta cette périlleuse mission. Empruntant la qualité de voyageur de commerce, le secrétaire de la sous-préfecture de Vervins se rendit à Rozoy, chez le maire de cette commune et, grâce à son sang-froid, il put, à la faveur d'une ruse, pénétrer dans la salle où l'état-major des corps ennemis délibérait. Il envoya ensuite au gouvernement, de précieux renseignements.

Pendant l'occupation de Laon par les Allemands, M. Toussaint assura seul, pendant deux mois, le service de la sous-préfecture par délégation du Préfet de l'Aisne qui résidait alors à Saint-Quentin. Puis un sous-préfet allemand vint s'installer un jour à Vervins, M. Toussaint lui refusa énergiquement sa collaboration, malgré les offres très avantageuses qui lui furent faites. Il quitta les bureaux, non sans avoir fait disparaître et mis en lieu sûr les pièces du recrutement, les budgets des communes et les pièces confidentielles.

Enfin, au 4 septembre, le sous-préfet de l'Empire ayant été révoqué, M. Toussaint, suivant les instructions qu'il reçut du gouvernement de Tours, fit en personne la répartition entre les divers corps de troupes des concerts de l'arrondissement de Vervins et les dirigea sur l'armée de la Loire. Sans l'aide du recrutement, il procéda seul à ce travail considérable et grâce à l'autorité qu'il sut exercer, aucune défection ne se produisit.

Ce sont là des faits de service très louables et qui justifient amplement la distinction accordée au sympathique secrétaire de la sous-préfecture de Vervins.

Cette sous-préfecture a toujours été assez orageuse et depuis M. Ceccaldi elle est même tempétueuse.

M. Toussaint fait l'effet d'un roc immuable et accueillant ; ce que les marins appellent : une table.

Avec une égale et souriante indifférence, M. Toussaint voit passer les sous-préfets sur leurs esquifs portant des pavillons différents : les uns font naufrage ; d'autres abordent au port fortuné de la sincérité ou aux rivages avarés de la Chambre. M. Toussaint regarde la manœuvre et n'en perd ni un coup de dent ni une heure de sommeil.

C'est un charmant homme, excellent fusil, bon convive, tournant agréablement un bouquet à Chloris et ayant le sourire. Quand, au fameux procès d'assises intenté par le procureur de Vervins à M. Ceccaldi, procès dont tout le tribunal de Vervins fit les frais (mais M. Ceccaldi, condamné, ne les a pas encore payés, ces frais, depuis six ans), M. Toussaint déposa comme témoin, ce fut un joie dans toute la salle. Il avait à rapporter une conversation publique tenue sous ses silences amis de la lune, comme dit Horace, et dans laquelle le procureur s'était exprimé d'une façon extraordinaire.

ment libre sur le compte du président injurié le matin même dans le journal de M. Ceccaldi.

Le procureur, alors d'ami du député et qui ne se doutait guère alors que son tour viendrait d'être atrocement diffamé, faisait le plaisantin et, passant à minuit, après la manille quotidienne, sous les fenêtres de la chambre à coucher du président, il disait en rigolant que son chet, très embêté, ne devait guère songer en ce moment-là même à la bagatelle.

Cela était fort difficile à rapporter, car on se doute bien que nous gazonons fortement... M. Toussaint s'en tira avec une joyeuseté, un esprit, des mines qui réjouirent la salle, le tribunal, l'accusé et les jurés. A la fin, M. Toussaint lui-même, amusé par sa propre déposition, éclata de rire et ce fut une scène digne de la plume de Rabelais.

Possesseur d'une jolie fortune, M. Toussaint a eu la sagesse de savoir borner son horizon et s'est fait l'artisan d'un bonheur modeste mais complet. C'est un sage et rien qu'à ce titre rare il méritait d'être décoré.

Inutile de dire que c'est M. Ceccaldi qui s'attribue tout le mérite de l'affaire et que c'est lui qui, remettant à M. Toussaint la croix diamantée que ses innombrables amis lui offrent par souscription, l'embrassera « avec la permission spéciale de M. Caillaux », affirme son « Démocrate ».

M. Toussaint en aimerait mieux une autre.

### Le prix du sucre

Nous avons publié les résultats de l'enquête des fabricants de sucre qui se traduit par une réduction considérable dans la production européenne.

Voici un autre renseignement qui nous annonce, hélas ! le sucre cher, très cher.

Stock des entrepôts en France au 21 octobre :

| Province      | 1911   | 1910    | 1911   | 1910    |
|---------------|--------|---------|--------|---------|
| Total général | 15,661 | 148,293 | 61,788 | 829,771 |
| en sacs       |        |         |        |         |

Nous commençons donc la campagne avec 77,000 sacs de stock dans les entrepôts, alors que nous la commençons l'an dernier, avec 978,000 sacs.

Si l'on y ajoute la perspective de 25% de réduction européenne, il n'y a pas lieu de parler d'accapement pour expliquer les prix élevés actuels et futurs du sucre.

### La gabegie de l'Ouest-État

Les dépenses considérables qu'engage l'administration de l'Ouest-État commencent à mécontenter particulièrement le commerce et l'industrie des départements du Nord.

On prête en effet à certaines Chambres de Commerce le projet de protester contre « cette gabegie », pour employer l'expression du ministre des Travaux publics lui-même, et l'argument qu'elles mettent en avant n'est pas sans valeur :

A-t-on le droit, disent-elles en substance, de faire payer à la communauté des contribuables français des frais qui ne profitent, pour la majeure partie, qu'à une minorité de la population ?

Est-il juste que les industriels et commerçants du Nord fassent les dépenses d'un réseau concurrent du réseau du Nord ? Le Havre et Rouen, notamment, peuvent-ils voir leurs communications, leurs transports par voies ferrées améliorées grâce aux sacrifices demandés aux contribuables du Nord ?

Qu'une compagnie particulière s'adresse à des capitalistes volontaires pour engager des dépenses de cette nature, c'est son droit. Mais l'Etat, encore une fois, ne commet-il pas une injustice, un abus, en entretenant une catégorie de contribuables au détriment d'une autre ? Et cette injustice n'apparaît-elle pas monstrueuse, lorsqu'on se trouve en présence d'avances de 112 millions au réseau de l'Etat, de déficits de plus de 65 millions par an et d'un programme de travaux devant porter sur au moins 550 millions ?

Nous soumettons ce raisonnement à MM. les membres de la Chambre de Commerce de Saint-Quentin.

### Et les mulots ?

On n'en parle plus officiellement, mais on en parle encore dans nos campagnes.

Les journaux de Laon nous apprennent qu'une expérience des plus intéressantes a eu lieu à Anguicourt-le-Sart, dans un champ appartenant à M. Evrard.

Bien que l'expérience n'ait pas été faite dans les meilleures conditions, elle a donné des résultats satisfaisants. Sur une vingtaine de terriers traités, et qui tous n'étaient pas probablement habitués, on a retiré cinq cadavres de souris asphyxiées par le produit injecté. Une seule souris s'est échappée vivante.

L'appareil employé pour les injections paraît des plus pratiques et le prix de revient du



